

Tél. direct 026/919.18.56 ou 026/919.18.40 Fax 026/919.18.49 email info@mobul.ch www.mobul.ch

## **Association de communes Mobul**

## Assemblée des délégués

Les délégués des communes membres sont convoqués à l'Assemblée des délégués, le vendredi 8 octobre 2021, à 07h30 heures, au Bâtiment administratif du Département technique de la Ville de Bulle, rue de la Perreire 3. 1635 La Tour-de-Trême.

## Ordre du jour :

- 1. Salutations et contrôle des présences
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2021
- 3. Election délégué(e) de la Commune de Riaz
- 4. Examen et approbation du budget 2022
  - 4.1 Budget de fonctionnement
  - 4.2 Budget d'investissements
- 5. Message adoption règlement des finances
  - 5.1 Annexe règlement des finances
- 6. Message adoption statuts 2021 Modification
  - 6.1 Annexe statuts 2021
- 7. Election de la Commission financière
- 8. Divers

Les documents peuvent être consultés dès ce jour au Secrétariat de Mobul, p.a. Département technique de la Ville de Bulle, Rue de la Perreire 3, à 1635 La Tour-de-Trême, ou sur le site Internet www.mobul.ch.

Le Comité de direction